

Paraphe du maire
Paraphe du directeur général par intérim,

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Le 2 février 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue **le 1^{er} février 2021** à 19h32, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Membres du conseil
présents :

Monsieur Daniel Braün
Monsieur Eric Courteau
Monsieur Fernand Leclerc

Monsieur Charles Brochu
Madame Sylvie Giroux
Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire/trésorier par intérim, est aussi présent.

En vertu de la résolution numéro 2021-01-021 adoptée le 11 janvier 2021, la séance du conseil est tenue à huis clos.

Les membres suivants sont présents à la salle du conseil en maintenant les directives de distanciation recommandées :

M. Herman Herbers, maire
M. Daniel Braün, conseiller district no. 1
M. Fernand Leclerc, conseiller district no. 2
M. Éric Courteau, conseiller district no. 3
Mme Sylvie Giroux, conseillère district no. 5
M. Charles Brochu, conseiller district no. 6

Tous les autres membres et personnel administratif sont liés à partir de leur résidence via leur ordinateur portable (ou cellulaire) en mode direct :

Michel Perreault, directeur général par intérim
Julie Létourneau, secrétaire trésorière adjointe
M. Johnny Vander Wal, conseiller district no. 4

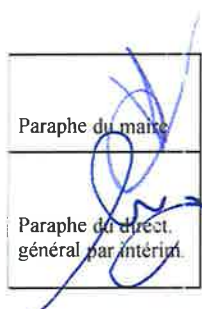
2021-02-028 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu,
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y retirant le point 8.7, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2021
 - 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 janvier 2021
4. Correspondance
5. Divers comités
6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
7. Adoption de règlement et dispense de lecture (s/o)
 - 7.1 Adoption du règlement no. 575 : Règlement décrétant l'établissement d'un programme de revitalisation d'un secteur de la municipalité : 2021-2025



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

- 7.2 Adoption du règlement no. 576 : Règlement général uniformisé de la Municipalité du Canton de Cleveland
- 7.3 Adoption du règlement no. 577 : Règlement général complémentaire de la Municipalité du Canton de Cleveland
- 8. Affaires nouvelles et suivies
 - 8.1 Adoption du taux d'ajustement pour la rémunération 2021 à l'indice à la consommation de statistiques Canada – section Québec : employés et des élus municipaux
 - 8.2 Autorisation et acceptation de signature: protocole d'entente sur la prolongation de la période contractuelle Gestimaction inc. : Travaux de réfection de la structure du chemin De La Vallée sur 320 mètres – projet no. 2020-11
 - 8.3 Formation et mandat du comité ad hoc pour la confection et la réalisation de la mise à jour du site internet de la municipalité
 - 8.4 Renouvellement du contrat de soutien 2021-2022 - Infotech
 - 8.5 Acceptation du rapport des coûts du projet de rénovation du Parc Lamoureux et autorisation pour la présentation de la demande de réclamation finale auprès de MEES.
 - 8.6 Acceptation du bilan du projet – Rénovation du Parc Lamoureux, et autorisation de signature pour les déclarations de réclamation finale, réalisation des travaux et politique de gestion.
 - ~~8.7 Acceptation et autorisation de paiement : Facturation projets en immobilisations : Chemin Lockwood – Mulvena – De la Rivière et étude de faisabilité aqueduc HDV – Fédération Québécoise des Municipalités FQM : Service technique~~
 - 8.8 Résolution appuyant le projet de la coopérative en télécommunication Cooptel pour desservir en interne à très haut débit sur tout le territoire de la MRC du Val-Saint-François et demandant une entente particulière avec le Gouvernement provincial à cet effet
 - 8.9 Résolution appuyant la demande de Cooptel auprès de la CPTAQ
 - 8.10 Autorisation pour le deuxième versement relié à l'entente avec Cooptel
 - 8.11 Acceptation pour dépôt de la demande des citoyens du secteur Picken pour la réduction de la vitesse dans le Domaine Picken
 - 8.12 Concours de sculpture – Déterminer le conseiller sur le comité de sélection
 - 8.13 Acceptation pour dépôt de la demande de M. Denis Auclair concernant une demande de modification au règlement de zonage
 - 8.14 Achat d'écrans d'ordinateurs (8) – Service administratif
 - 8.15 Infotech – Offre de service pour le module dépôt direct aux fournisseurs
 - 8.16 Association forestière du Sud du Québec – commande des arbres 2021
 - 8.17 Projet de loi, C-213, Loi canadienne sur l'assurance-médicaments – Demande de soutien par résolution
 - 8.18 Statistique Canada – Demande d'appui pour le Recensement 2021
 - 8.19 Ville Richmond – Invitation à participer financièrement aux programmations de films extérieurs pour l'été 2021 au Parc René-Thibault
 - 8.20 Comité CCU – Motion de remerciements aux anciens membres
 - 8.21 Journal L'Ardoise – Demande de participation 2021
 - 8.22 Autorisation de la demande de paiement de FNX-INNOV représenter par la facture 388497, concernant le mandat de mise à jour du réseau routier et du plan d'intervention de voirie
 - 8.23 Divers
- 9. Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 10. Période de questions pour le public
- 11. Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 1^{er} mars 2021

2021-02-029 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-02-029-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2021

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2021 soit
adopté tel que présenté.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphe du maire
Paraphe du direct. général par intérim,

2021-02-029-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2021

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 janvier
2021 soit adopté tel que présenté.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par
les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

2021-02-030 FINANCE

2021-02-030-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu à l'unanimité des membres présents

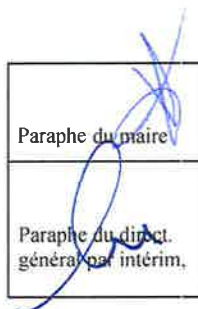
Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les
comptes à payer au montant révisé de 178 077,56\$, incluant le
retrait des fournisseurs suivants :

Numéro 446 au montant de 9 355,92\$;
Numéro 540 au montant de 366,77\$;
Numéro 906 au montant 546,00\$.

2021-02-030-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland entérine les
dépenses incompressibles au montant de 64 748,25\$, tel que
présenté aux membres du conseil et d'entériner les dépenses
déjà autorisées par le conseil au montant de 880,00\$ tel que
présenté aux membres du conseil.



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

2021-02-030-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DAS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les frais de déplacements au montant de 18,20\$ et autorise les déboursés.

Que la municipalité du Canton de Cleveland entérine les versements des salaires nets pour le mois de janvier 2021 au montant de 22 907,88\$ ainsi que les déductions à la source du mois de décembre 2020 au montant de 15 449,89\$.

2021-02-031 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT ET DISPENSE DE LECTURE

2021-02-031-1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 575 : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION D'UN SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ : 2021-2025

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité du Canton de Cleveland adopte le règlement numéro 575 -Règlement décrétant l'établissement d'un programme de revitalisation d'un secteur de la municipalité : 2021-2025.

QUE le libellé du présent règlement fait partie de la présente comme si au long récité.

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire, M. Herman Herbers et le directeur général par intérim à signer ledit règlement séance tenante.

2021-02-031-2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 576 – RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphe du maire
Paraphe du direct. général par intérim,

QUE la municipalité du Canton de Cleveland adopte le règlement numéro 576 -Règlement général uniformisé de la municipalité du Canton de Cleveland.

QUE le libellé du présent règlement fait partie de la présente comme si au long récité.

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire, M. Herman Herbers et le directeur général par intérim à signer ledit règlement séance tenante.

2021-02-031-3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 577 – RÈGLEMENT GÉNÉRAL COMPLÉMENTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité du canton de Cleveland adopte le règlement numéro 577 -Règlement général complémentaire de la municipalité du Canton de Cleveland.

QUE le libellé du présent règlement fait partie de la présente comme si au long récité.

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire, M. Herman Herbers et le directeur général par intérim à signer ledit règlement séance tenante.

AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2021-02-032 ADOPTION DU TAUX D'AJUSTEMENT POUR LA RÉMUNÉRATION 2021 EN RÉFÉRENCE À L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DE STATISTIQUE CANADA – SECTION QUÉBEC : EMPLOYÉS ET DES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE tous les employés reçoivent annuellement une augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC Canada) pour le Québec, (basée sur les mois de janvier à décembre de l'année précédente) pour chaque exercice financier et ce, rétroactivement au 1er janvier de chaque année, le tout tel que prévu à la politique du gestionnaire en vigueur adoptée le 5 novembre 2018;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



ATTENDU QUE les membres du conseil reçoivent également une augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC Canada) pour le Québec, (basée sur les mois de janvier à décembre de l'année précédente) pour chaque exercice financier et ce, rétroactivement au 1er janvier de chaque année, le tout tel que prévu à l'article 9 du *Règlement sur le traitement des élus*, numéro 557; adopté le 4 mars 2019 ;

ATTENDU QUE l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada section Québec a terminé l'année 2020 avec un taux de 0.7 %;

ATTENDU QUE la politique du gestionnaire et l'article 9 du règlement 557 prévoient une augmentation du coût de la vie minimale de deux virgule cinq pourcent (2,5%) ;

ATTENDU QUE faisant suite au résultat de la part de Statistique Canada, c'est le pourcentage le plus élevé qui sera appliqué, soit celui précisé à la politique du gestionnaire en vigueur.

DANS LES CIRCONSTANCES

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc

Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux

Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à procéder aux ajustements des taux horaires des employés et celui du traitement des élus municipaux et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2021.

Que le taux de 2.5% soit utilisé, le tout selon la politique du gestionnaire et à l'article 9 du règlement 557, sauf disposition contraire liée à un contrat individuel de travail ou à l'exclusion précisée à l'article précité.

2021-02-033 AUTORISATION ET ACCEPTATION DE SIGNATURE : PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE CONTRACTUELLE GESTIMATION INC. : TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA STRUCTURE DU CHEMIN DE LA VALLÉE SUR 320 MÈTRES – PROJET NO. 2020-11

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal

Appuyé par le conseiller Charles Brochu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le protocole d'entente sur la prolongation de la période contractuelle avec Gestimation Inc. ayant sa place d'affaires au 983, rue Daigneault, Acton Vale, QC, J0H 1A0, représenté par M. Sylvain LATOUR, le tout selon le projet présenté.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire, M. Herman Herbers et le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité ledit protocole d'entente.

Que la résolution portant le numéro 2020-290 adoptée le 7 décembre 2020 soit abrogée à toute fin que de droit.

Paraphe du maire
Paraphe du directeur général par intérim,

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

2021-02-034 FORMATION ET MANDAT DU COMITÉ AD HOC POUR LA CONFECTION ET LA RÉALISATION DE LA MISE À JOUR DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland nomme les personnes suivantes au sein de comité ad hoc, à savoir :

M. Herman Herbers, maire
Mme Sylvie Giroux, conseillère
M. Daniel Braün, conseiller

Que le mandat dudit comité se définit comme suit :

- Procéder à l'engagement de la firme spécialisée faisant suite à la proposition de service;
- Élaborer un projet de mise à jour du site internet;
- Recommander au conseil afin de faire adopter la nouvelle image du site;
- Implanter une stratégie de communication;
- Élaborer et présenter au conseil pour adoption les éléments suivants :
Mission, vision et engagements de la part du conseil et de son administration à l'égard des services offerts et des communications envers le citoyen, etc.

2021-02-035 INFOTECH – ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DU CONTRAT DE SERVICE 2021-2022 ET AUTORISATION DE SIGNATURES

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu unanimement :

Que la municipalité du Canton de Cleveland renouvelle le contrat de soutien 2021-2022, option régulière du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022 avec Infotech, au montant de 6 340,00\$ plus taxes, tel que présenté dans l'envoi du 16 janvier 2021 ;

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le contrat optimal au montant de 625,00\$ plus taxes, tel que présenté dans la proposition transmise le 16 janvier 2021;

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire et le directeur général par intérim à signer le contrat.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2021-02-036 ACCEPTATION DU RAPPORT DES COÛTS DU PROJET DE RÉNOVATION DU PARC LAMOUREUX ET AUTORISATION POUR LA PRÉSENTATION DE LA DEMANDE DE RÉCLAMATION FINALE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES)

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu unanimement :

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le rapport des coûts du projet de rénovation du Parc Lamoureux au montant total d'investissement de 64 473,44\$ plus taxes applicables, tel que présenté.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise la présentation de la demande de réclamation finale du projet auprès du MEES dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à présenter ladite reddition de compte et à signer tout document relatif au dossier.

2021-02-037 ACCEPTATION DU BILAN DU PROJET – RÉNOVATION DU PARC LAMOUREUX ET AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES DÉCLARATIONS DE RÉCLAMATION FINALE, RÉALISATION DES TRAVAUX ET POLITIQUE DE GESTION

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu unanimement :

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le bilan du projet tel que présenté et autorise le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité les déclarations demandées par le programme de subvention du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES), à savoir;

- Réclamation finale
- Réalisation des travaux
- Politique de gestion

2021-02-038 RÉOLUTION APPUYANT LE PROJET DE LA COOPÉRATIVE EN TÉLÉCOMMUNICATION COOPTEL POUR DESSERVIR EN INTERNET À TRÈS HAUT DÉBIT SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS ET DEMANDANT UNE ENTENTE PARTICULIÈRE AVEC LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL À CET EFFET

ATTENDU QUE dans le cadre du programme Régions Branchées, le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a sélectionné un fournisseur en télécommunication pour la MRC du Val-Saint-François;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphe du maire
Paraphe du direct. général par intérim,

ATTENDU QUE

Selon les informations transmises à la MRC du Val-Saint-François par ce télécommunicateur, le projet déposé ne couvre pas l'ensemble de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE

la MRC du Val-Saint-François a adopté une résolution (CA-20-04-10) appuyant toutes compagnies en télécommunication à déposer un projet aux instances fédérale et provinciale afin de déployer un Internet à très haut débit, le tout conditionnel à ce que le projet déposé offre des services couvrant l'ensemble des portes non actuellement desservi en Internet à très haut débit dans la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE

l'objectif de la MRC du Val-Saint-François est de couvrir l'ensemble du territoire en Internet à très haut débit ;

ATTENDU QUE

selon le communiqué de presse du MEI daté du 21 mai 2020 « Le gouvernement s'est engagé à ce que tous les projets permettant de fournir un accès à Internet haut débit à l'ensemble des foyers québécois soient réalisés ou en voie de l'être d'ici 2022. L'appel de projets Régions branchées constitue le premier volet du plan de déploiement pour atteindre cet objectif. »

ATTENDU QUE

selon les propos du ministre de l'Économie et de l'Innovation, monsieur Pierre Fitzgibbon rapportés dans La Presse du samedi 25 juillet 2020 indiquant les intentions du Gouvernement pour la suite du dossier : « Les trous qui restent dans la couverture seront comblés au cas par cas, en négociant avec les fournisseurs établis dans les régions concernées. On va dire aux telcos : “Vous avez couvert 80 % de la région, il vous manque 20 %. Qu'est-ce qu'il vous faut pour couvrir les 20 %, combien ça coûte?” », illustre M. Fitzgibbon.

ATTENDU QUE

la municipalité du Canton de Cleveland est parmi les onze municipalités de la MRC du Val-Saint-François qui ont signé une entente liant Cooptel, coopérative en télécommunication bien établie sur le territoire depuis plusieurs décennies, aux municipalités afin de remplir l'objectif de la MRC du Val-Saint-François et celui du Gouvernement.

ATTENDU QUE

les onze municipalités concernées ont accordé une aide financière à la coopérative en télécommunication, afin d'assurer le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des foyers de la MRC qui ne possède pas un internet à haut débit selon l'étude de l'ingénierie de la MRC.

Paraphe du maire
Paraphe du direct. général par intérim.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a demandé au Gouvernement une rencontre à cet effet en août 2020, sans recevoir de réponse (Résolution CA-20-08-11).

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland considère qu'avec les ententes signées avec CoopTel, la municipalité considère qu'elle a atteint l'objectif du Gouvernement ;

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland demande de prendre entente avec le Gouvernement, afin que toutes les municipalités participantes à ces ententes soient dédommées, pour les montants négociés en substitution à la responsabilité provinciale dans ce domaine.

QUE la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, à monsieur Gilles Bélanger, Adjoint parlementaire du ministre de l'Économie et de l'Innovation (volets économie et Internet haute vitesse) et à monsieur André Bachand, député de Richmond;

2021-02-039 RÉSOLUTION APPUYANT LA DEMANDE DE COOPTTEL AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

ATTENDU QUE La municipalité du Canton de Cleveland, comme plusieurs municipalités de la MRC du Val-Saint-François, a signé en 2019 une entente légale avec CoopTel, coopérative en télécommunication, afin d'assurer le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des foyers et entreprises de la MRC qui ne possède pas un Internet à haut débit.

ATTENDU QUE le projet débuté en 2019 progresse bien et déjà près de 400 foyers ont été branchés par la fibre optique dans la MRC ;

ATTENDU QUE pour atteindre les objectifs de la MRC, CoopTel doit notamment installer ses équipements situés dans les emprises des routes et exceptionnellement sur un terrain agricole;

ATTENDU QUE CoopTel a fait une demande à la CPTAQ afin d'installer des équipements de télécommunication pour une superficie de 17m² en zone agricole (dossier : 429821) dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton;

ATTENDU QUE cette demande à la CPTAQ a été appuyée par la MRC du Val-Saint-François (résolution CA-20-10-14);

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphe du maire
Paraphe du direct. général par intérim,

- ATTENDU QUE** selon des informations obtenues par Cooptel, les équipements visés par le dossier 429821 à la CPTAQ sont nécessaires pour alimenter en Internet par fibre optique 6000 logements (340 bâtiments où s'exercent des activités agricoles) et ce, dans sept municipalités de la MRC du Val-Saint-François;
- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland est bien au fait des délais inhérents aux demandes d'autorisation auprès de la CPTAQ;
- ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François est d'avis qu'offrir un Internet à très-haute vitesse aux producteurs agricoles répond aux objectifs et à la mission de la CPTAQ
- ATTENDU QUE** pendant la pandémie que vit présentement le Québec, l'accès à Internet est devenu un besoin critique notamment pour le télétravail et l'éducation à distance, dans ce contexte, chaque semaine compte ;

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland demande à la CPTAQ de prioriser le dossier 429821, afin de limiter les délais dans le branchement à Internet à très haute vitesse de toute sa population;

QUE la présente résolution soit transmise à monsieur André Lamontagne, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), à Me Stéphane Labrie, président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, à monsieur Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, à monsieur Gilles Bélanger, Adjoint parlementaire du ministre de l'Économie et de l'Innovation (volets économie et Internet haute vitesse) et député d'Orford, à monsieur François Jacques, député de Mégantic et à monsieur André Bachand, député de Richmond;

2021-02-040 AUTORISATION POUR LE DEUXIÈME VERSEMENT RELIÉ À L'ENTENTE AVEC COOPTTEL

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le deuxième versement de la contribution financière en référence à l'entente signée le 24 février 2020 (article 11) avec la coopérative de télécommunication Cooptel.

Que le montant de 13 500\$ soit accepté pour paiement.

Que le conseil prenne acte qu'en vertu de l'article 10 de l'entente, Cooptel à confirmer la réduction de la participation financière de 5% selon la lettre datée du 6 avril 2020, le tout au montant de 2 700\$, portant le total de la contribution à 51 300\$.



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

2021-02-041 ACCEPTATION POUR DÉPÔT DE LA DEMANDE DES CITOYENS DU SECTEUR PICKEN POUR LA RÉDUCTION DE LA VITESSE DANS LE DOMAINE PICKEN

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte pour dépôt la demande des citoyens du secteur Picken concernant la réduction de la vitesse autorisée dans le Domaine Picken.

Que la présente demande soit transmise au comité de voirie pour étude et recommandation.

2021-02-042 CONCOURS DE SCULPTURE – DÉTERMINER LE CONSEILLER SUR LE COMITÉ DE SÉLECTION

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland nomme la conseillère madame Sylvie Giroux à prendre part au comité de sélection pour le concours de sculpture organisé par la Ville de Richmond et auquel les citoyens de Cleveland peuvent participer.

2021-02-043 ACCEPTATION POUR DÉPÔT DE LA DEMANDE DE M. DENIS AUCLAIR CONCERNANT UNE DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte pour dépôt la demande de construction d'une deuxième résidence sur le lot 5 535 854, situé au 246 chemin Sterrett Mine.

Que la municipalité prenne acte que des réponses concernant la demande de M. Auclair lui ont été transmises par le département d'urbanisme de la municipalité.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphe du maire
Paraphe du direct. général par intérim.

2021-02-044 ACHAT D'ÉCRANS D'ORDINATEURS (8) – SERVICES ADMINISTRATIFS

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland procède à l'achat de 8 écrans d'ordinateurs au montant total de 1 887,92\$ plus taxes, tel que présenté dans la soumission du 18 janvier 2021 de la compagnie Tech-Nic Réseau Conseil Inc.

2021-02-045 INFOTECH – OFFRE DE SERVICE POUR LE MODULE DÉPÔT DIRECT AUX FOURNISSEURS

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte l'offre de service pour le module de dépôt direct fournisseur auprès d'Infotech, tel que présenté dans la soumission du 19 janvier 2021.

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le montant de 750\$ plus taxes applicables.

Que ce module permette une économie de temps en générant automatiquement un fichier de dépôt direct afin de payer les fournisseurs de façon sécuritaire en permettant d'économiser (réduction du nombre de chèques).

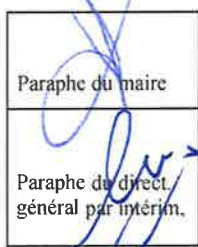
**2021-02-046 ASSOCIATION FORESTIÈRE DU SUD DU QUÉBEC (AFSQ)–
COMMANDE DES ARBRES 2021**

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland procède à la commande des arbres auprès de l'AFSQ et que ceux-ci soient redistribués aux citoyens.

2021-02-047 PROJET DE LOI, C-213, LOI CANADIENNE SUR L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS-DEMANDE DE SOUTIEN PAR RÉOLUTION

ATTENDU QUE les député.es cherchent à obtenir l'appui des municipalités pour le projet de loi C-213, qui vise à établir un régime public et universel d'assurance-médicaments, fondé sur les mêmes principes que le régime public et universel de soins de santé du Canada, soit la gestion publique, l'intégralité, l'universalité, la transférabilité, et l'accessibilité ;



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

ATTENDU QU' il est approprié d'appuyer la demande ;

Il a été proposé par le conseiller Fernand Leclerc,
Appuyé par le conseiller Charles Brochu,
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte de soutenir le projet de loi C-213, Loi édictant la Loi canadienne sur l'assurance médicaments.

2021-02-048 STATISTIQUE CANADA – DEMANDE D'APPUI POUR LE RECENSEMENT 2021

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca

Que la municipalité du Canton de Cleveland considère que des données de recensement exactes et complètes soutiennent les programmes et les services qui profitent à notre collectivité.

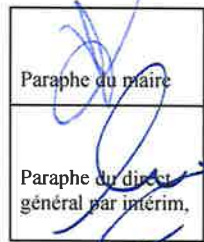
2021-02-049 VILLE DE RICHMOND – INVITATION À PARTICIPER FINANCIÈREMENT AUX PROGRAMMATIONS DE FILMS EXTÉRIEURS POUR L'ÉTÉ 2021 AU PARC RENÉ-THIBAUT

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Charles Brochu,
Et résolu sur division

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la proposition de participation à l'activité de programmations de films extérieurs pour l'été 2021 au Parc René-Thibault, tel que proposé par le service des Loisirs de la Ville de Richmond.

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la demande de contribution pour les événements répartis sur 4 soirée au coût total de 400,00\$.

Qu'une demande soit faite auprès des organisateurs à l'effet que la participation de la municipalité du Canton de Cleveland, ainsi que celle des autres partenaires soit soulignée et diffusée au début des projections cinématographiques.



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Que la municipalité du Canton de Cleveland, à des fins de continuité future de l'activité, recommande aux organisateurs de déposer un bilan complet de la participation citoyenne et les résultats financiers.

La proposition est passe au vote :

POUR : 5
CONTRE : 1 M. Johnny Vander Wal, vote contre la proposition

La proposition ayant obtenu la majorité des voies, celle-ci est adoptée sur division.

2021-02-050 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) – MOTION DE REMERCIEMENTS AUX ANCIENS MEMBRES

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland procède à une motion de remerciements auprès des anciens membres du CCU, à savoir :

- Serge Ouellette
- Samuel Desrochers

Que la municipalité du Canton de Cleveland transmette une carte de remerciements pour avoir participé, à titre de membre au sein du CCU, de la municipalité pour les années 2018 à 2020.

2021-02-051 JOURNAL L'ARDOISE – DEMANDE DE PARTICIPATION 2021

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le taux de contribution per capita au montant de 1,50\$ pour l'année financière 2021.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au journal l'Ardoise

2021-02-052 AUTORISATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE FNX-INNOV REPRÉSENTÉE PAR LA FACTURE 388497, CONCERNANT LE MANDAT DE MISE À JOUR DU RÉSEAU ROUTIER ET DU PLAN D'INTERVENTION DE VOIRIE

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphe du maire
Paraphe du direct. général par intérim.

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la demande de paiement de FNX-INNOV représentée par la facture 388497 datée du 14 décembre 2020 et concernant la mise à jour du rapport du réseau routier et plan d'intervention de voirie – 2015.

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte pour paiement la facture au montant de 3 450.00\$ plus taxes applicables.

Divers : Monsieur le conseiller Fernand Leclerc mentionne qu'il y a eu l'information à l'effet que certaines ventes de propriétés en secteur de villégiature seraient offertes à la location auprès de particuliers. Le dossier sera discuté lors de la prochaine rencontre du comité consultatif d'urbanisme prévue le 2 février 2021.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Étant donné la séance décrétée à huis clos, les citoyens pouvaient soumettre leur question par courriel avant 19 heures le 1^{er} février 2021.

La municipalité a reçu deux questions de madame Katherine St-Cyr Badger sur les points suivants :

- Décès des anciens maires
- Le nombre de réunions extraordinaires

Des réponses seront transmises à madame St-Cyr Badger par courriel.

2021-02-053 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu que la séance soit levée à 20h24.

Herman Herbers, Maire

Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

 Paraphe du maire
 Paraphe du Direct. général par intérim.

DISPONIBILITÉ DE FONDS

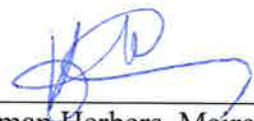
La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 2ième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-et-un.


Herman Herbers, Maire

